

Archives Parvenues
29 FÉV 1956
Archives Centrales

Paris-Prase

26 (?) fév. 56
ou 28 (?)

BA 2135 Renault APP

W

Mme Louis Renault sera de nouveau entendue vendredi par le juge d'instruction

Mme RENAULT a été entendue samedi par M. Baurès, juge d'instruction. Elle sera de nouveau vendredi prochain et sera confrontée avec un médecin parisien, le docteur Truchot, chef des services radiologiques de l'hôpital Cochin, qui est un des piliers de l'affaire.

« Sans son diagnostic formel, jamais je n'aurais rien entrepris », dit Mme Louis Renault.

Elle avait fait radiographier le corps de son mari à travers le cercueil par le docteur Rollot-Lapointe, qui avait joint à son cliché une note (qui figure au dossier), disant : « Fracture de la première vertèbre cervicale ».

« Je ne me suis pas contentée de ce diagnostic, dit Mme Renault, j'ai voulu l'avis objectif d'un médecin qui ne risquait pas d'être influencé. Aussi, le docteur Truchot, quand il a reçu le cliché, ne savait-il pas de qui et de quoi il s'agissait. On ne le lui a dit qu'ensuite. »

Son examen du cliché a entièrement confirmé celui du docteur Rollot-Lapointe : « Fracture de la première vertèbre cervicale ». Comme la première note, celle-ci figure au dossier et, de plus, elle a été contresignée et publiée.

Or, les récents examens faits sur le corps de Louis Renault ont conclu négativement, à propos de la mort consécutive à des sévices.

Le docteur Truchot affirme aujourd'hui n'avoir jamais été aussi formel et il a fourni au juge d'instruction une autre note — retrouvée dans ses dossiers — disant : « Semble indiquer une rupture de la première vertèbre cervicale ».

Mme Renault attend sans grand espoir sa confrontation avec le radiologue.

ASR 411